



Wallonie

Service public
de Wallonie

Rapport d'activités Facilitateur URE secteur non marchand Période du 9 mars 2014 au 30 mars 2015

Rédacteur: Muriel Jadoul, Facilitatrice URE non marchand de Wallonie, UNIPSO

1. Séminaires

Au cours de cette mission, 2 types de séminaires ont été organisés par la Facilitatrice URE non marchand, cela, afin de répondre au mieux aux besoins du secteur non marchand.

- Séminaire avec présentation et visite de bâtiment exemplaire
- Séminaires thématiques

Chaque séminaire a fait l'objet d'une évaluation. Ces évaluations ont été dans l'ensemble fort positives. Les rapports d'évaluation se trouvent dans le CD en annexe.

La quasi-totalité des personnes présentes aux séminaires correspondaient au public cible, à savoir des directeurs et responsables techniques d'institutions du secteur non marchand. La liste des personnes présentes se trouvent également dans le CD en annexe.

1. Séminaire avec présentation et visite de bâtiment exemplaire

Construction passive : L'exemple de la maison d'accueil « Les Loupiots » de l'asbl Le Cèdre à Mouscron.
Vendredi 30 janvier 2015.

17 inscrits et 13 participants

| | | |
|---------------------------------------|--|--|
| 13h00 <i>Accueil des participants</i> | | |
| 13h30 | Méthodologie, subvention, réglementation PEB, outils à disposition, exemples de bonnes pratiques. | Muriel Jadoul, Facilitateur URE non marchand |
| 14h10 | Historique, difficultés rencontrées, solutions trouvées Bilan financier et des consommations d'énergie Confort des occupants | Philippe Colpaert, Directeur de l'asbl le Cèdre |
| 14h40 <i>Pause-café</i> | | |
| 15h00 | Présentation technique du projet de construction passive axée sur les aspects énergétiques | Matthieu Meunier, Atelier d'architecture Meunier-Westrade Maxence Duhamel, ECOBat Ingénierie Georges Pollet, Architecte |
| 16h00 <i>Visite du bâtiment</i> | | |

2. Séminaires thématiques :

| Thèmes | Ville | Dates | orateurs |
|--|-----------|--|------------------------|
| Comprendre et améliorer une installation de ventilation d'un bâtiment tertiaire | Namur | 9 mai 2014 31 inscrits, 24 participants | Jacques Claessens |
| Eclairage intérieur : comment allier confort visuel et économies d'énergie ? | Charleroi | 20 mai 2014 48 inscrits 43 participants | Ingrid Van Steenberghe |
| Comment éviter la surchauffe d'un bâtiment tertiaire sans avoir recours au refroidissement | Namur | 5 juin 2014 38 inscrits, 34 participants | Jacques Claessens |
| Connaissance et suivi des consommations : cadastre et comptabilité énergétique | Liège | 16 sept 2014 33 inscrits 31 participants | Muriel Jadoul |
| Connaissance et suivi des consommations : cadastre et comptabilité énergétique | Charleroi | 23 sept 2014 28 inscrits 23 participants | Muriel Jadoul |
| Connaissance et suivi des consommations : cadastre et comptabilité énergétique | Namur | 25 sept 2014 29 inscrits 25 participants | Muriel Jadoul |
| Connaissance et suivi des consommations : cadastre et comptabilité énergétique | Namur | 5 février 2015 30 inscrits 28 participants | Muriel Jadoul |
| Comprendre et améliorer une installation de chauffage | Namur | 20 mars 2015 47 inscrits 45 participants | Pierre Demesmaeker |

Comprendre et améliorer une installation de ventilation

| | | |
|---|---|---|
| 8h45 <i>Accueil des participants</i> | | |
| 9h00 | Introduction : pourquoi ventiler ? Notions de débit et réglementation Les différentes technologies selon le type de bâtiment : naturelle, mécanique, simple flux, double flux (avec récupération de chaleur) | Jacques Claessens, Architecture et Climat UCL |
| 10h30 <i>Pause café</i> | | |
| 10h45 | Une ventilation économe en énergie La maintenance Cas pratique | Jacques Claessens, Architecture et Climat UCL |
| 12h00 <i>Clôture</i> | | |

Eclairage intérieur : comment allier confort visuel et économies d'énergie ?

| | | |
|-------|---|------------------------------|
| 8h45 | <i>Accueil des participants</i> | |
| 9h00 | La lumière et ses caractéristiques Température et rendu des couleurs Sources lumineuses et luminaires efficaces | Ingrid Van Steenberghe, ODID |
| 10h30 | <i>Pause café</i> | |
| 10h45 | Le point sur la technologie LED Gestion de l'éclairage Cas pratiques | Ingrid Van Steenberghe, ODID |
| 12h00 | <i>Clôture</i> | |

Comment éviter la surchauffe d'un bâtiment tertiaire sans avoir recours au refroidissement ?

| | | |
|-------|---|--|
| 8h45 | <i>Accueil des participants</i> | |
| 9h | Gérer les apports externes de chaleur : exposition du bâtiment, protection solaire et isolation Diminuer les apports internes de chaleur | Jacques Claessens, Architecture et Climat, UCL |
| 10h30 | <i>Pause café</i> | |
| 11h | Augmenter l'inertie du bâtiment Refroidissement naturel par la ventilation de nuit | Jacques Claessens, Architecture et Climat, UCL |
| 12h | <i>Clôture</i> | |

Connaissance et suivi des consommations : cadastre et comptabilité énergétique

| | | |
|-------|--|---|
| 8h45 | <i>Accueil des participants</i> | |
| 9h00 | Le Cadastre énergétique Gommer le facteur climatique en normalisant les consommations Exercice pratique | Muriel Jadoul : Facilitateur URE non marchand |
| 10h30 | <i>Pause café</i> | |
| 10h45 | Comptabilité énergétique : Analyse des données : consommations heures pleines, heures creuses, Cosinus phi, pointe ¼ horaire, signature énergétique Présentation de tableaux excel permettant la mise en place d'une comptabilité énergétique Exercice pratique : analyse d'une facture d'électricité de votre institution | Muriel Jadoul : Facilitateur URE non marchand |
| 12h00 | <i>Clôture</i> | |

Comprendre et améliorer une installation de chauffage

| | | |
|-------|--|----------------------------|
| 8h45 | <i>Accueil des participants</i> | |
| 9h15 | Introduction Les systèmes d'émission La régulation d'une installation de chauffage | Pierre Demesmaecker, ICEDD |
| 10h45 | <i>Pause café</i> | |
| 11h | La production de chaleur : Les chaudières | Pierre Demesmaecker, ICEDD |
| 12h15 | <i>Lunch sandwich</i> | |
| 13h | La production de chaleur : Les chaudières | Pierre Demesmaecker, ICEDD |
| 14h30 | <i>Pause café</i> | |
| 14h45 | Les Auxiliaires Conclusions | Pierre Demesmaecker, ICEDD |
| 16h | <i>Clôture</i> | |

2.1 Action énergétique mutualisée au sein du secteur culturel

Objectifs de l'action mutualisée au sein du secteur culturel

Les objectifs de la démarche proposée sont les suivants :

- Identifier des problématiques communes en matière énergétique.
- Donner des informations techniques et des outils pratiques pour une mise en œuvre d'une démarche URE.
- Exposer les bonnes pratiques du secteur toutes régions confondues pour stimuler la mise en place d'actions reproductibles.
- Permettre une mise en réseau des acteurs du secteur afin de favoriser les échanges d'expérience.
- Favoriser la participation active des membres du groupe de travail en utilisant des outils d'animation afin de dynamiser les échanges et les partages d'expérience.

Appel à candidature

Un appel à candidature pour le groupe de travail a été réalisé lors du séminaire du 24 septembre 2013 organisé au théâtre de Namur dans le cadre de la précédente mission du Facilitateur URE non marchand. Celui-ci a été complété par un envoi par mail via la base de donnée de l'ACC, de l'asbl Théâtre et Public ainsi que par un envoi aux communes. Etant donné la complexité du secteur culturel, une prospection active a également été menée afin de cibler les bonnes personnes au sein des divers lieux culturels.

Nous avons reçu au total 12 candidatures qui ont toutes été acceptées.

Programme des groupes de travail

Deux groupes de travail ont été organisés dans le cadre de la précédente mission du facilitateur URE non marchand.

Un troisième et dernier groupe de travail a eu lieu le 12 mai 2014 et a eu pour thème la connaissance et le suivi des consommations, vu l'intérêt manifesté par les participants pour cette thématique.

Plusieurs participants ont pour diverses raisons (fonction de régisseur ne s'intéressant pas à l'ensemble des thématiques de la gestion de l'énergie, changement de fonction, réduction du temps de travail, agenda chargé) annulé leur participation. Au final, seuls 4 participants étaient présents.

Vous trouverez ci-dessous le programme de la matinée.

| | |
|-------|---|
| 9h | Accueil Café |
| 9h15 | Connaissance et suivi des consommations : cadastre énergétique et comptabilité des consommations |
| 10h30 | Pause |
| 11h00 | Analyse des factures d'énergie et des relevés de consommations. Premières étapes à réaliser pour démarrer votre suivi des consommations |
| 12h00 | Bilan du groupe de travail |
| 12h30 | Lunch sandwich |

Le groupe de travail a fait l'objet d'une évaluation qui est fort positive. Le rapport d'évaluation se trouve dans le CD en annexe ainsi que la liste des participants.

2.2 Action énergétique mutualisée au sein du secteur des maisons de repos de CPAS

Objectifs de l'action mutualisée au sein du secteur des maisons de repos de CPAS

Les objectifs de la démarche proposée sont les suivants :

- Identifier des problématiques communes en matière énergétique.
- Donner des informations techniques et des outils pratiques pour une mise en œuvre d'une démarche URE.
- Exposer les bonnes pratiques du secteur toutes régions confondues pour stimuler la mise en place d'actions reproductibles.
- Permettre une mise en réseau des acteurs du secteur afin de favoriser les échanges d'expérience.
- Favoriser la participation active des membres du groupe de travail en utilisant des outils d'animation afin de dynamiser les échanges et les partages d'expérience.

Appel à candidature

Dans le cadre d'un contrat de sous-traitance pour l'ICEDD, l'Unipso a été chargée de réaliser l'action mutualisée du facilitateur URE bâtiment non résidentiel, dont le choix du secteur s'est porté sur les maisons de repos sur base des éléments suivants.

Les maisons de repos (et de soins) sont souvent des bâtiments vétustes et très énergivores. Ceci est dû entre autres à l'occupation permanente des bâtiments et aux types de résidents, en effet, les personnes âgées requièrent une température de confort minimum de 22 degrés de jour comme de nuit. En raison de l'augmentation du coût de l'énergie, les responsables techniques ainsi que la direction s'intéressent de plus en plus à la question de l'utilisation rationnelle de l'énergie mais ne savent pas toujours par où commencer.

Il nous a donc semblé opportun de réunir autour d'une même table les directeurs et responsables techniques des maisons de repos afin de pouvoir à la fois les sensibiliser et les informer ; le but étant de les aider à mieux gérer leurs consommations énergétiques mais également de créer une mise en réseau entre les participants.

L'appel à candidatures de l'action mutualisée de l'ICEDD ayant reçu trop de candidat par rapport à la capacité du groupe de travail et il nous a semblé judicieux de créer un deuxième groupe de travail avec les maisons de repos dans le cadre de l'action mutualisée du facilitateur URE non marchand. Afin de constituer des groupes homogènes, en concertation avec l'ICEDD, il nous a semblé opportun de répartir les candidatures en 2 sous-secteurs :

- **les maisons de repos (et de soins) asbl, sprl et ca -> action mutualisée ICEDD**
- **Les maisons de repos (et de soins) des CPAS -> action mutualisée Unipso**

Pour constituer ce groupe, L'Unipso a donc recontacté les candidats du premier appel à candidature (ICEDD) et lancé un nouvel appel à candidatures en décembre 2014. Cet appel à candidature prévoyait déjà 3 réunions, en janvier, mars et mai 2015. La réunion de mai sera réalisée dans le cadre de la mission 2015-2016. Nous avons reçu au total 10 candidatures qui ont toutes été acceptées.

Le groupe de travail est ainsi constitué de 2 directeurs de maisons de repos, de 6 responsables techniques au sein du CPAS et de 2 « conseillers énergie » de communes.

Programme des groupes de travail

1^{er} groupe de travail : le mardi 27 janvier 2015 -10 participants

| | |
|-------|------------------------------|
| 9h | Accueil Café |
| 9h15 | Introduction |
| 10h00 | Tour de table + vos attentes |
| 10h50 | Méthodologie URE |
| 11h00 | Pause |
| 11h00 | Cadastre énergétique |

| | |
|-------|---------------------|
| 12h15 | Retour d'expérience |
| 12h45 | Lunch sandwich |

2^{ème} groupe de travail : le mardi 24 mars 2015 – 8 participants

| | |
|-------|--|
| 09h00 | Accueil Café |
| 09h15 | Feedback cadastre énergétique – tour de table |
| 09h45 | Comptabilité énergétique + analyse de facture |
| 10h30 | Pause |
| 10h45 | Sensibilisation : notions théoriques et exemples |
| 11h15 | Retour(s) d'expérience |
| 11h45 | Exercice en sous-groupe |
| 12h30 | Lunch sandwich |

6 participants ont réalisé leur cadastre énergétique

Les deux groupes de travail ont fait l'objet d'une évaluation qui est dans l'ensemble fort positive. Les rapports d'évaluation se trouvent dans le CD en annexe ainsi que la liste des participants.

3. Accompagnement à l'URE et à la sensibilisation

Un appel à candidatures a été lancé le 14 avril 2014 dans **les secteurs suivants**

- Les maisons de repos
- Les services d'hébergement (personnes handicapées, aide à la jeunesse, maison d'accueil...). Les centres d'hébergement touristique (type gîte) ne sont pas concernés car l'hébergement est de trop courte durée que pour pouvoir réaliser un travail de sensibilisation

Ce choix du type d'institution a été fait sur base deux critères

- **gros potentiel d'économie d'énergie** pour les maisons de repos et services d'hébergement (ces bâtiments étant chauffés en permanence et souvent à une température élevée)
- **institution adaptée pour réaliser un travail de sensibilisation** des résidents (résident de moyenne et longue durée et présence d'une équipe pédagogique).

Nous avons reçu au total **17 candidatures**. **L'ensemble des dossiers reçus étaient bien complets**, les institutions ont pris la peine de compléter l'ensemble des données demandées.

Plusieurs critères ont été utilisés pour sélectionner les candidats

- **taille** : nous avons pu constater que ce type d'accompagnement est particulièrement bien adapté à des institutions de taille moyenne. Ce type d'institution étant
 - d'une part, d'une taille pas trop grande pour que la direction puisse s'impliquer personnellement dans la démarche URE (ce qui est un gage de réussite)
 - d'autre part, d'une taille suffisamment grande pour pouvoir disposer des moyens humains nécessaires à la réalisation de l'accompagnement et pour pouvoir transposer la démarche dans d'autres bâtiments.
 - les institutions ont été classées par taille sur base du nombre d'équivalent temps plein

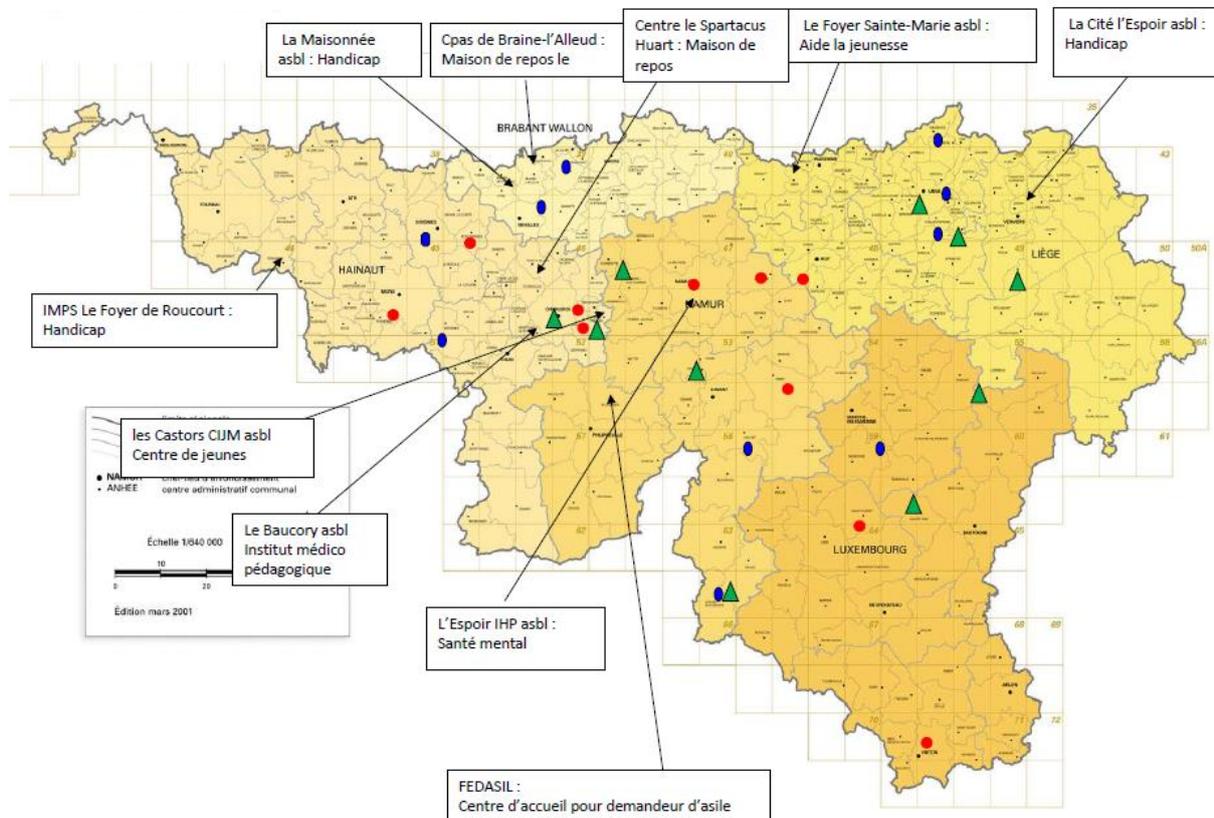
- **avancement dans la démarche URE** : l'institution ne doit pas être trop avancée dans la démarche URE afin qu'elle puisse encore bénéficier des différents types d'accompagnement proposés (méthodologique, technique, sensibilisation, suivi des consommations). Il est par contre souhaitable que l'institution ait déjà pu mettre en œuvre quelques mesures URE afin de montrer l'investissement de la direction dans ce domaine. Enfin, il est primordial que l'institution n'ait pas déjà bénéficié d'un autre type d'accompagnement à l'URE.

- **consommation spécifique élevée** : les consommations spécifiques de combustible et d'électricité ont été calculées. La consommation spécifique de combustible a été comparée à la moyenne de la Wallonie pour les maisons de repos (230kwh/m²) et classés dans les catégories « en-dessous, au-dessous ou dans la moyenne ». A noté que ces chiffres de consommation ne doivent pas être le seul critère car il y a un risque d'erreur dans les données transmises.

- **motivation de la direction** : il est vraiment indispensable que la direction soit motivée par l'ensemble des aspects de la démarche URE (et particulièrement pour la sensibilisation). Pour vérifier ce point, nous avons contacté par téléphone les directions.

Une cote d'évaluation de 1 à 3 a finalement été attribuée. Au final 10 institutions ont été sélectionnées sur base du score obtenu.

Vous trouverez ci-dessous une carte reprenant l'ensemble des 10 institutions sélectionnées (les points rouge et bleu et les triangles verts représentent les 30 institutions qui ont déjà été accompagnées)



Ces 10 institutions ont bénéficiés de l'accompagnement de la Facilitatrice URE secteur Non Marchand de Wallonie durant 10 mois (de juin 2014 à mars 2015). A travers plusieurs rencontres, elles ont reçu **quatre types d'accompagnement** :

- Un accompagnement méthodologique présentant la marche à suivre pour mettre en place une politique d'Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE) efficace.
- Un accompagnement à la connaissance et au suivi des consommations (cadastre et comptabilité énergétique)
- Un accompagnement technique, pour les guider dans la mise en œuvre de leurs projets d'amélioration de la performance énergétique de leurs bâtiments (pré-check sur un bâtiment pilote).
- Un accompagnement permettant de mettre en place une campagne de sensibilisation du personnel et des occupants (constitution et animation de 3 réunions de la team énergie)

Le tableau ci-dessous explicite les différentes étapes de l'accompagnement

| Etapes | Explications | Dates |
|---|---|-------------------|
| 1^{ère} Réunion collective réunissant les 10 institutions sélectionnées (A Namur) | Méthodologie d'action, primes, réglementation PEB, outils énergie à disposition, explications concernant la phase de collecte de données et de la réalisation du cadastre. | Juin 2014 |
| Actions à réaliser par l'institution | Réalisation du cadastre énergétique. Choix d'un bâtiment pilote (grand potentiel d'économie d'énergie). 1 ^{er} communication sur le projet URE Désignation d'un responsable énergie. | Juillet-août |
| | Collectes d'informations préliminaires sur le bâtiment pilote en vue d'y réaliser un pré-check Constitution d'une Team Energie | Septembre |
| 1^{ère} réunion de la Team énergie avec le Facilitateur (sur le site de l'institution) | Team énergie de lancement : Présentation de l'accompagnement à l'URE, travail sur le diagnostic comportemental et la motivation. | Octobre |
| Actions à réaliser par l'institution | Réalisation d'un sondage énergie auprès des occupants du bâtiment pilote (diagnostic comportemental) Démarrage de la campagne de mesures (wattmètre et enregistreur de température) | Oct-nov |
| Diagnostic technique du bâtiment pilote | Si pas encore d'audit énergétique réalisé, réalisation d'un rapport de pré-check du bâtiment pilote par un auditeur agréé. | Octobre 2014 |
| 2^{ème} réunion de la Team énergie avec le Facilitateur (sur le site de l'institution) | Travail sur les mesures les plus rentables en matière d'économie d'énergie sur base du diagnostic technique et comportemental. Elaboration d'un plan d'actions pour le bâtiment pilote. | Nov-déc 2014 |
| Actions à réaliser par l'institution | Mise en œuvre des mesures « court terme » du plan d'actions. Continuation de la campagne de mesures | Déc-fév |
| 3^{ème} réunion de la Team Energie avec le Facilitateur (sur le site de l'institution) | Travail sur la sensibilisation du personnel et des résidents aux économies d'énergie Présentation du cadastre énergétique mis à jour. Présentation des premières actions menées Planification des actions à venir. | Fév-mars 2015 |
| Actions à réaliser par l'institution | Mise en œuvre des mesures du plan d'actions (infrastructure et sensibilisation) | Mars2015-mars2016 |
| 4^{ème} réunion de la Team Energie avec le Facilitateur (sur le site de l'institution) <i>(Sous réserve de prolongation de la mission du facilitateur par la Région Wallonne)</i> | Bilan : suivi des consommations (modèle cadastre énergétique mis à jour) Etat d'avancement plan d'actions (succès-difficultés rencontrés) Eventuellement : 1 ^{er} team énergie pour un nouveau bâtiment | Mars-avril 2016 |

A noter, que la 4^{ème} team énergie sera réalisée dans le cadre du point 5 « relance des entreprises » de la mission 2015-2016

Réunion collective

Organisation d'une réunion collective avec les 10 institutions sélectionnées en deux sous-groupes (23 juin et le 9 juillet)

| | |
|-------|---|
| 9h | Accueil Café |
| 9h15 | Introduction |
| 9h30 | Tour de Table |
| 09h50 | Primes énergie, réglementation PEB Méthodologie d'action pour une Utilisation Rationnelle de l'Energie |
| 10h30 | Pause |
| 10h45 | Connaissance et suivi des consommations : cadastre et comptabilité énergétique |
| 12h00 | Lunch sandwich |

Outils développés dans le cadre accompagnement URE au cours des précédentes missions

Dans le cadre de cet accompagnement à l'URE, plusieurs outils ont été développés :

- Powerpoint de la réunion collective (primes, réglementation PEB, méthodologie URE et suivi des consommations).
- Powerpoint des 3 teams énergie (diagnostic, mesures les plus rentables, sensibilisation).
- Plan d'actions (tableur Excel).
- Tableurs Excel de suivi des consommations
- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation pour direction et membres de la team énergie
- Clefs Usb comprenant de la documentation relative à l'URE

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'accompagnement à l'URE

9 des 10 institutions ont été jusqu'au bout de l'accompagnement. Une institution a demandé de suspendre l'accompagnement (cf lettre dans le cd des livrables) en raison du manque de moyens humains disponible au sein de l'institution pour suivre cet accompagnement à l'URE. 5 EHJ (équivalent homme jour) n'ont pas été facturés pour cette institution.

Un questionnaire de satisfaction a été complété par les membres des teams énergie des 9 institutions accompagnées, soit au total 44 personnes. A noter que pour deux institutions (Foyer de Roucourt et CPAS de Courcelles), nous avons reçus pour l'instant uniquement les questionnaires des responsables énergie et de la direction. Le questionnaire comportait 36 questions pour les responsables énergie et les directions et 16 questions pour les membres des teams énergie.

Les résultats et analyses complets des questionnaires se trouvent dans le CD en annexe. Vous trouverez ci-dessous une synthèse des résultats :

| | |
|---|------|
| Evaluation globale | 4,29 |
| Evaluation de la réunion collective | 4,30 |
| Evaluation du pré-check | 4,59 |
| Evaluation des teams énergie | 4,31 |
| Evaluation du changement de comportement et sensibilisation | 3,55 |

Pour chaque question, une note entre 1 et 5 devait être attribuée, 5 étant la meilleure note et 1 la plus mauvaise note. Nous pouvons conclure que les participants aux teams énergie sont dans l'ensemble très satisfaits de l'accompagnement et qu'une démarche URE a pu être initiée au sein de l'institution. La note un peu moins élevée pour l'évaluation du changement de comportement et de la sensibilisation à l'URE s'explique par le fait que plusieurs participants ayant mis une note basse (1 ou 2) à ce type de question, ont mis en commentaire qu'ils n'ont pas changé leur comportement ni été sensibilisé car ils étaient déjà sensibilisés à l'URE.

4. Relance des entreprises

La relance des entreprises a été réalisée dans la prolongation de l'accompagnement à une démarche URE de la mission du facilitateur URE non marchand 2012-2013. Le principe est que la facilitatrice URE puisse animer pour chacune des 10 institutions accompagnées une 4^{ème} team énergie environ un an après la 3^{ème} team énergie de l'accompagnement.

Cette 4^{ème} team énergie est une réunion d'évaluation de l'état d'avancement de la démarche URE de l'institution qui a pour but de faire le **bilan sur les points suivants** :

- évolution des consommations d'énergie ;
- mise en œuvre du plan d'actions (infrastructure et sensibilisation) ;
- succès et difficultés rencontrés par l'institution.

La participation de la facilitatrice URE à cette 4^{ème} réunion de team énergie permet par ailleurs de **répondre à plusieurs objectifs** :

- Evaluation par la facilitatrice de l'avancement de la démarche URE au sein de l'institution et de l'évolution des consommations en utilisant pour ce faire une grille d'évaluation.
- Permettre aux institutions de recevoir les conseils de la facilitatrice sur leurs projets URE en cours (sensibilisation des occupants, mesures visant à améliorer la performance énergétique de leur bâtiment), de pouvoir discuter avec elle des problèmes auxquels elles sont confrontées.
- De fixer une étape supplémentaire à l'accompagnement avec une échéance qui lui est liée, incitant ainsi les institutions à réaliser un certain nombre de mesures pour cette échéance.

Enfin, étant donné qu'un des objectifs de l'accompagnement est de reproduire la démarche URE dans les autres bâtiments de l'institution, cette réunion peut également être l'occasion d'animer la première réunion de la team énergie d'un autre bâtiment et de lancer ainsi la démarche URE pour ce bâtiment.

Vous trouverez ci-dessous le timing qui a été suivi :

- Décembre 2014 : mail envoyé aux 10 institutions leur rappelant de relever leurs compteurs de gaz et d'électricité ainsi que le niveau de leurs cuves à mazout en fin d'année
- Janvier 2015 : mail envoyé aux 10 institutions leur communiquant la date de leur 4^{ème} Team énergie et leur expliquant les tâches à réaliser en vue de préparer cette réunion
 - Compléter le modèle de cadastre énergétique joint au mail : ce modèle permet de visualiser et chiffrer l'évolution de leurs consommations entre 2012 et 2014
 - Mettre à jour leur plan d'actions
 - Décider s'ils profitent de la réunion pour démarrer la démarche URE sur un autre bâtiment
- Février 2015 : contact par téléphone avec le responsable énergie et/ou la direction des 10 institutions afin de faire un rappel quant aux tâches demandées pour la 4^{ème} team énergie ainsi que pour pouvoir répondre à d'éventuels problèmes rencontrés
- Mars 2015 : animation de la 4^{ème} team énergie

La facilitatrice URE a pu animer une team énergie dans l'ensemble des institutions, mis à part pour l'asbl Siloé et le Home le Foyer. Dans ces deux institutions le/la responsable est actuellement absent pour une longue durée (congé de maternité ou arrêt de travail pour subir une opération). Etant donné que le responsable énergie est le moteur de cette démarche URE et après avoir demandé l'avis à la direction, il nous a semblé préférable d'attendre le retour du/de la responsable énergie pour convoquer la réunion qui aura lieu en septembre-octobre 2015. La grille d'évaluation a dans ce cas été complétée via un entretien téléphonique avec la direction ou une autre personne impliquée dans le projet.

Pour les 8 autres institutions, la facilitatrice a participé à une réunion de la team énergie et a complété sur cette base une grille d'évaluation pour chacune des institutions. Une synthèse des 10 grilles d'évaluation a été réalisée et permet d'avoir une évaluation globale des résultats de l'accompagnement à l'URE qui porte sur les points suivants :

- Evolution des consommations d'énergie.
- Connaissance et suivi des consommations.
- Réalisation d'une campagne de sensibilisation et changement de comportement.
- Composition et fréquence de la team énergie.
- Amélioration de la performance énergétique des bâtiments.
- Pérennité de la démarche.

Cette synthèse des 10 grilles d'évaluation ainsi que les 10 grilles d'évaluation individuelles se trouvent dans le CD en annexe.

5. Success Stories

Néant

6. FAQs

Néant

7. Participation à des actions menées par d'autres acteurs

Néant

8. Propositions complémentaires ou nouvelles

- **Réalisation de la fiche « Vous remplacez vos châssis, pensez à prévoir des grilles de ventilation dans les châssis pour éviter des problèmes d'humidité ! »** qui a été insérée dans le courrier de notification d'octroi du subside Ureba exceptionnel
- **Correction de l'article « Economie d'énergie dans la construction »** pour la revue trimestrielle de l'association des établissements sportifs.
- **Réalisation d'un tableur de suivi et d'analyse graphique des consommations d'énergie** (combustible, électricité, eau, multi-bâtimts, sur 7 années) en collaboration avec le service des Facilitateurs URE Process de Wallonie.

| Etapes pour la réalisation du tableur | Nombre d'équivalent homme jour (EHJ) facturés |
|--|---|
| Deux réunions de travail préparatoire avec le Facilitateur Process | 1 EHJ |
| Conception et 1 ^{ère} phase de test (test interne) | 4 EHJ |
| 2 ^{ème} phase de test : test externe | 2 EHJ |
| Rédaction des pages consigne et aide à l'analyse graphique | 3 EHJ |

Avant l'envoi vers des personnes extérieures, le tableur a été préalablement testé par la facilitatrice URE non marchand à l'aide de consommations réelles d'institutions. Cette première phase de test a permis de relever une série d'anomalies et de points d'amélioration qui ont été corrigés. Une deuxième phase test a ensuite été réalisée en diffusant le tableur à des institutions ayant déjà reçu une petite séance d'information sur la connaissance et le suivi des consommations par la facilitatrice à l'occasion d'un séminaire, d'un groupe de travail ou encore de l'accompagnement à l'URE.

Voici la liste d'envoi du fichier.

- Participants des 3 séminaires cadastres et comptabilité énergétique de septembre 2014
- Participants des 2 séminaires cadastres et comptabilité énergétique de février et mars 2015
- Participants du séminaire « Construction passive, la maison les Loupiots » janvier 2015
- 10 participants GT CPAS
- Responsable énergie de l'accompagnement à l'URE 2013-2014– 10 institutions
- Responsable énergie de l'accompagnement à l'URE 2014-2015– 10 institutions
- AC Liège, Mme Coumanne

A noter que le fichier a été envoyé sans les pages consignes et d'aide à l'analyse graphique, cette phase test devant justement permettre de mieux définir les informations devant s'y trouver.

Nous avons reçus les tableurs complétés des institutions suivantes :

1. Centre Léon Henrard, Vresse-sur-Semois
2. Domaine du Beauplateau, St-Ode
3. Maison de repos du CPAS de Charleroi
4. MR AC Pepinster – Sprimont
5. Résidence Trémouroux, Perwez

6. CPAS Gembloux
7. Home Herman, St-Hubert
8. Maison de repos du CPAS d'Antoing
9. Maison de repos du CPAS de Courcelles
10. La Maisonnée, Ittre
11. Foyer de Roucourt, Peruwelz
12. Foyer Sainte Marie, Geer
13. Croix Rouge de Belgique
14. SRJ Saint Michel
15. CNRF
16. INDL asbl
17. Siloé asbl

Malgré l'absence de la page consigne, les institutions ont pu compléter facilement et correctement le tableur. Nous avons reçu des questions ou suggestions, de la part des 3 institutions suivantes

- AC Pont-à-Celles
- Domaine du Beauplateau
- CPAS de Courcelles

Nous avons également pu relever une anomalie dans le tableur des 2 institutions suivantes

- La Maisonnée, Ittre
- Foyer Sainte Marie, Geer

Vous trouverez davantage d'informations sur ces questions, remarques et anomalies dans le fichier excel « Logbook questions-remarques sur outil cadastre » se trouvant dans le cd des délivrables, dont nous avons tenu compte en adaptant le tableur.

Autres

Participation aux comités de suivi

Présence aux rencontres mensuelles.

Soutien à la première ligne (suivi des demandes transférées par le « Guichet »)

Réalisation du suivi des demandes transférées réalisé ainsi que réponse aux demandes arrivées directement au facilitateur URE non marchand.